

2^e trophée electis

Musée EDF Electropolis - Mulhouse

www.trophee-electis.com

Dossier de presse

Trophée de l'électricité et
du développement durable
**pour les lycéens
et les étudiants** 2010-2011



Sommaire

Trophée Electis de l'électricité et du développement durable	page 2
> un concours national pour les lycéens et les étudiants	
> inscription sur le site www.trophee-electis.com	
> objectif des prix	
> les projets	
> le jury	
> les prix	
> la visite du Musée EDF Electropolis	
L'électricité et le développement durable	page 4
Règlement détaillé	page 5
Affiche	page 8
Fiches partenaires	page 9
> Musée EDF Electropolis	
> La Nef des sciences	
> Alexander Burkle	
Informations pratiques	page 12



2^e édition du Trophée Electis 2010-2011

Concours national pour les lycéens et les étudiants sur le thème de l'électricité et du développement durable

Le Musée EDF Electropolis et la Nef des sciences – Centre régional Science & Culture, Innovation d'Alsace avec le parrainage de la société Alexander Burkle, ont lancé un nouveau concours national, le Trophée Electis de l'électricité et du développement durable, en octobre 2009.

Les lauréats de la 1^{ère} édition

Le 4 juin 2010, les prix de la 1^{ère} édition ont été remis à la seconde ISI ISP (Initiation aux Sciences de l'Ingénieur – Informatique et Systèmes de Production) du lycée des métiers et du BTP de Cernay et au département GEII (Génie Electrique et Informatique Industrielle) de l'IUT de Mulhouse, pour leurs projets de maquettes pédagogiques d'une pompe à chaleur et d'une maison individuelle combinant tous les types de production d'énergie. Ils disposent d'une année pour mettre en œuvre leur projet.

Inscription sur le site www.trophee-electis.com

Les inscriptions pour la 2^e édition du Trophée Electis sur le thème de l'électricité et du développement durable sont ouvertes du 1^{er} octobre 2010 au 20 mars 2011 sur le site www.trophee-electis.com. Avec l'accord de leur établissement, les lycéens ou étudiants s'inscrivent par classe ou par équipe, composée au minimum de deux personnes et s'engagent à présenter un projet répondant au thème de l'électricité et du développement durable.

Visite gratuite du Musée EDF Electropolis

Dans le cadre de la sensibilisation au concours, les classes, lycéens ou étudiants qui le souhaitent bénéficient d'une entrée gratuite au Musée EDF Electropolis, à l'invitation d'Alexander Burkle (informations sur le site).



Objectif du Trophée Electis

Les prix d'une valeur de 2 500 € à 5 000 € décernés en 2011 ont pour objectif de permettre la réalisation des projets l'année suivante. Les lauréats présenteront leurs réalisations lors de la 3^e édition du Trophée Electis, en juin 2012.

Les projets

Les projets présentés sur le thème de l'électricité et du développement durable ont pour objectif la réalisation de :

- > maquettes, prototypes, objets innovants
- > démarche éco-citoyenne
- > jeu éducatif

et devront respecter au moins quatre des critères suivants :

- > innovation
- > créativité
- > pédagogie
- > exemplarité
- > reproductibilité
- > qualité de présentation
- > bonne économie du projet.

Date limite de dépôt des projets au Musée EDF Electropolis : vendredi 29 avril 2011.

Le jury

Le jury se rassemblera au cours du mois de mai 2011 et sera composé de :

- > deux représentants de la Société Alexandre Burkle
- > deux représentants du Musée EDF Electropolis
- > deux représentants de la Nef des sciences
- > deux représentants de l'Education Nationale et de l'Enseignement Supérieur

Les prix

Le jury décernera en juin 2011 au Musée EDF Electropolis les prix aux lauréats dans les catégories suivantes :

- > lycées d'enseignement général, technique et professionnel : **2 prix de 2 500 €**
- > établissements d'enseignement supérieur : **2 prix de 2 500 €**

Le Trophée Electis, d'un montant complémentaire de 2 500 € récompense un projet particulièrement remarquable d'un des 4 lauréats -toutes catégories confondues- soit au total 5 000 €.

La visite du Musée EDF Electropolis

Dans le cadre de la participation au concours, les classes, lycéens ou étudiants qui le souhaitent bénéficieront d'une entrée gratuite au Musée EDF Electropolis, à l'invitation d'Alexander Burkle (renseignement sur www.trophee-electis.com).



Electricité et développement durable

Un enjeu mondial

Dès 1972, les Nations Unies s'interrogent sur la manière de rattraper les retards de développement des pays du sud tout en assurant la protection de l'environnement.

En 1987, les piliers de la notion de développement durable sont posés : il s'agit de rendre compatible la satisfaction des besoins actuels avec ceux des générations futures et de concilier le développement économique, la protection de l'environnement et l'équité sociale (rapport Brundtland, Nations Unies).

Climat en danger

Depuis toujours, il n'y a pas de consommation d'énergie sans impact sur l'environnement et les hommes.

De nombreux scientifiques tirent un signal d'alarme. L'activité humaine accentue un phénomène naturel de notre planète : l'effet de serre. Il a pour cause les rejets toujours plus importants des gaz à effet de serre tels que le dioxyde de carbone. Ces gaz sont entre autres issus de la combustion d'énergies fossiles (charbon, pétrole, gaz). La conséquence en est l'augmentation importante de la température moyenne de la planète et des modifications sensibles du climat mondial qui, à terme, ne seront pas sans effets sur les populations.

Raréfaction des sources d'énergie

Selon les estimations des scientifiques, les gisements de pétrole ou de gaz seront à sec avant 2050. Seules les réserves de charbon sont encore estimées à 200 ans. La raréfaction des sources primaires d'énergie entraîne des hausses de leur prix. La production d'énergie et plus particulièrement d'électricité basée sur les ressources fossiles commence à peser très lourd dans l'économie mondiale.

Aujourd'hui, il devient urgent de préserver les ressources naturelles, le climat et la biodiversité tout en garantissant l'accès à l'énergie pour toutes les populations du globe et en assurant leur essor économique.

Comment donner accès à l'énergie au plus grand nombre afin d'assurer à tous confort, croissance économique et équité sociale ?

L'électricité verte

La production d'énergie électrique dans le monde doit relever ce défi en développant l'électricité « verte » utilisant les sources d'énergies renouvelables telles que l'eau, le vent, le soleil, la biomasse ou la géothermie.

Règlement

Concours pour lycéens et étudiants

2^e Trophée Electis de l'électricité et du développement durable

Article 1 : Généralités

Le Musée EDF Electropolis - Association pour le Musée de l'Energie Electrique (AMELEC) - n° SIRET : 322 970 419 000 22, ayant siège 55 rue du Pâturage 68200 Mulhouse, représenté par Monsieur Didier Guénin, Président, en partenariat avec **La Nef des sciences - Centre régional Science & Culture, Innovation d'Alsace** - ayant siège à la Faculté des Sciences et Techniques, 4 rue des Frères Lumière, 68093 Mulhouse cedex, représentée par son Président Monsieur Gérard Binder, ci-dessous intitulés « les organisateurs »

organisent du 1^{er} octobre 2010 au mois de juin 2011 avec le parrainage de la société **Alexander Burkle Matériel électrique**, ayant siège 5 rue du Sundgau 68270 Wittenheim, représentée par son Président Marc Fuchs, un concours intitulé :

Trophée Electis

Musée EDF Electropolis

régi par les lois françaises et soumis aux conditions précisées dans le présent règlement. Ce concours ouvert aux lycéens et étudiants des établissements français a pour but d'encourager les projets innovants dans le domaine de l'électricité et du développement durable.

Les prix décernés en juin 2011 constitueront une aide financière permettant aux lauréats de réaliser leur projet pendant l'année suivante soit en 2011-2012.

Article 2 : Principes du concours

Avec l'accord de leur établissement scolaire ou d'enseignement supérieur, les candidats, constitués d'une classe ou d'une équipe d'élèves ou d'étudiants composée au minimum de deux personnes, et inscrits dans un établissement d'enseignement français, doivent présenter un projet répondant au thème de **l'électricité et du développement durable**.

Article 3 : Présentation des projets

Pour permettre l'étude de leur projet par le jury, les candidats doivent envoyer un panneau représentant leur projet, en deux exemplaires au format A0 (841 x 1189 mm vertical) accompagné de :

- > une lettre d'intention d'une page ;
- > une note descriptive comprise entre 5 et 10 pages ;
- > un budget prévisionnel du projet ;
- > un CD ou DVD contenant la version numérique en format PDF de l'ensemble de ces documents et des éventuelles photographies et visuels les accompagnant.

Un dédommagement forfaitaire peut être envisagé pour le déplacement des lauréats lors de la remise des prix et de leur présentation.

Les réalisations pourront prendre la forme de :

- > maquettes, prototypes, objets innovants
- > démarche éco-citoyenne
- > jeu éducatif



en respectant au moins 4 des critères suivants :

- > l'innovation
- > la créativité
- > la pédagogie
- > l'exemplarité
- > la reproductibilité
- > la qualité de présentation
- > la bonne économie du projet

Il est demandé aux candidats d'être suivis par un référent scientifique qui validera scientifiquement le projet (ex. chercheur, scientifique ou enseignant).

Les lauréats du Trophée Electis s'engagent à réaliser le projet l'année suivante 2011-2012 et à présenter le résultat de leurs travaux lors de la remise des prix de juin 2012.

Article 4 : Composition du jury

Le jury sera composé de :

- > un représentant de la Société Alexandre Burkle
- > un représentant du Musée EDF Electropolis
- > un représentant de la Nef des sciences
- > un représentant de l'Education Nationale et de l'Enseignement Supérieur

Le jury se rassemblera au mois de mai 2011 afin d'étudier les dossiers et de décerner les prix. Les lauréats seront informés par courriel 10 jours avant la remise officielle des prix qui aura lieu en juin 2011.

Article 5 : Dotation

Les prix seront décernés dans les catégories suivantes :

- > les lycées d'enseignement général, technique et professionnel : 2 prix de 2500 €
- > les établissements d'enseignement supérieur : 2 prix de 2500 €

Le Trophée Electis, d'un montant complémentaire de 2 500 € récompense un projet particulièrement remarquable de l'un des 4 lauréats - toutes catégories confondues - soit au total 5000 €.

Le jury se réserve le droit d'attribuer tout ou partie des prix.

Les prix sont essentiellement destinés à permettre aux lauréats de réaliser concrètement leur projet durant l'année 2011-2012, dans le cadre de leur établissement scolaire ou universitaire.

Le versement des prix sera effectué :

- > au foyer socio-éducatif pour les lycées
- > à l'université pour les étudiants

Dans ce cadre, une convention sera signée avec les établissements des lauréats afin que les prix soient bien assignés à la réalisation de leur projet.

Article 6 : Inscription et date de dépôt

6.1. Inscriptions

Les inscriptions se font à partir du 1er octobre 2010 et seront closes le 20 mars 2011 à minuit, sur un formulaire en ligne sur : www.trophee-electis.com, rubrique « inscription ».

Une attestation du chef d'établissement validant la participation au concours sera envoyée par courrier postal au Musée EDF Electropolis 55 rue du Pâturage BP 52463 68057 Mulhouse cedex.

Un accusé de réception par courriel attestera de l'enregistrement de la candidature dès réception de l'attestation du chef d'établissement.

Les candidats devront s'assurer de la bonne réception de l'accusé de réception de leur candidature. Le présent règlement du concours peut-être téléchargé sur le site www.trophee-electis.com

6.2. Date de dépôt

Les projets sont à déposer ou à envoyer au plus tard le 29 avril 2011 à 18h au Musée EDF Electropolis, 55 rue du Pâturage, BP52463 68057 Mulhouse cedex, cachet de la poste faisant foi.

Article 7 : Informations générales

7.1 Acceptation du règlement

La participation au concours vaut acceptation par les candidats de toutes les clauses du présent règlement. Toutes difficultés quant à l'application du règlement feront l'objet d'une interprétation souveraine des organisateurs. Les organisateurs se réservent le droit d'écourter, de modifier ou d'annuler le concours s'ils estiment que les circonstances l'exigent. Ils ne pourront être l'objet d'une quelconque réclamation visant à engager leur responsabilité. Il en est de même en cas de problèmes techniques avant et pendant la durée du concours.

7.2 Informatique et liberté

Les informations recueillies (nom, prénom, téléphone, adresse électronique) font l'objet d'un traitement informatique destiné à l'inscription des participants au Trophée Electis. Le destinataire des données est le Musée EDF Electropolis.

Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, les candidats bénéficient d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui les concernent, qu'ils peuvent exercer en s'adressant par courrier postal au :

Musée EDF Electropolis
55 rue du Pâturage
BP 52463
68057 Mulhouse cedex

Ils peuvent également, pour des motifs légitimes, s'opposer au traitement des données les concernant.

Article 8 : Engagement de confidentialité

Avant le jour de la remise du Trophée Electis, toutes les informations communiquées par les candidats aux organisateurs du concours, seront confidentielles et ne pourront être divulguées ou publiées sans l'autorisation expresse des intéressés. Elles restent la propriété du candidat. Par ailleurs, les membres du jury signeront une charte de confidentialité qui leur demandera de ne pas utiliser ou divulguer les idées contenues dans les projets.

Devoir de réserve des membres du jury :

La confidentialité sur les délibérations et les lauréats doit impérativement être maintenue par les membres du jury jusqu'à la remise des prix en ce qui concerne les lauréats et définitivement maintenue en ce qui concerne les non-lauréats.

Les lauréats ne doivent pas dévoiler avant la remise des prix qu'ils sont lauréats.

Article 9 : Diffusion des projets

Les candidats s'engagent à accepter que soit communiqué publiquement le contenu du projet tel que résumé sur l'affiche A0, par le Musée EDF Electropolis, la Nef des sciences et la société Alexander Burkle lors de leurs publications, d'expositions des projets, auprès des médias et sur les sites Internet. Les candidats devront s'assurer eux-mêmes de la protection de leur projet sur le plan de la propriété intellectuelle.

Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas d'atteinte à la propriété intellectuelle des candidats.



L'affiche

L'affiche du Trophée Electis est destinée aux lycées et aux établissements de l'enseignement supérieur. Elle est téléchargeable sur le site www.trophee-electis.com ou disponible sur demande au Musée EDF Electropolis.



Musée EDF Electropolis L'aventure de l'électricité

Le Musée EDF Electropolis, labellisé « Musée de France » ouvre ses portes en 1992 en Alsace, à Mulhouse, capitale européenne des musées techniques.

Plus important musée consacré à l'électricité en Europe, il offre au plus large public une présentation à la fois historique, technique et sociologique de l'impact de l'électricité sur la société. Le musée est également labellisé Tourisme et Handicap, pour l'accessibilité des personnes à mobilité réduite, handicapées mentales, sourdes et malentendantes. Il accueille toute l'année de nombreux groupes scolaires, de la maternelle à l'université.

Le musée raconte l'extraordinaire aventure humaine, technique et industrielle de l'électricité, au travers d'une muséographie originale, d'expositions et d'animations. Cette incroyable aventure débute dès l'Antiquité, traverse les siècles avec de nombreuses expériences -telles qu'on les pratiquaient dans les salons mondains du XVIII^e siècle- découvertes, théories et inventions... jusqu'à nos jours où tout est électrique.

La collection, unique en Europe, témoigne de la première aventure scientifique de l'électricité avec les machines électrostatiques du XVIII^e siècle ; de la révolution industrielle à la fin du XIX^e siècle avec les dynamos, alternateurs et moteurs ; des bouleversements de la société au cours du XX^e siècle avec notamment les progrès dans le domaine de l'éclairage et du confort domestique.

Le chef d'œuvre du musée est une exceptionnelle machine à vapeur alternateur Sulzer-BBC, dernier témoin de l'époque des Expositions Universelles. Cette machine de 170 tonnes - dont la roue mesure 6 mètres de diamètre - est mise en scène, plusieurs fois par jour au cœur d'un spectacle multimédia.

Le jardin technologique illustre les thèmes de la production et du transport de l'électricité avec les disjoncteurs, régulateurs, groupes turbo-alternateurs...

Musée EDF Electropolis

55 rue du Pâturage BP 52463 68057 MULHOUSE CEDEX
Tél 03 89 32 48 50 Télécopie 03 89 32 82 47
Courriel : reservations@electropolis.tm.fr

Site Internet : www.edf.electropolis.mulhouse.museum

Date de création de l'Association pour le Musée de l'Energie Electrique : 1980

Horaires de visite :

- > du mardi au dimanche inclus, de 10 h à 18 h
- > fermé les lundis, 1er janvier, vendredi saint, 1er mai, 1er et 11 novembre, 25 et 26 décembre.





La Nef des sciences

Centre labellisé

Science & Culture / Innovation

La Nef des sciences a pour mission de diffuser la culture scientifique, technique et industrielle, c'est-à-dire de rendre accessibles au plus grand nombre et notamment aux jeunes, les sciences, techniques et industries. Ses objectifs sont d'informer et de former des citoyens responsables de leurs choix face aux enjeux de la science, capables de vivre avec leur temps,

de mieux comprendre et donc de mieux s'intégrer dans le monde d'aujourd'hui comme de se préparer à vivre dans celui de demain.

Ses moyens d'action sont :

- › la création, l'animation et la diffusion aux niveaux régional, national voire international, d'expositions et de malettes-exploration tous publics ;
- › la constitution et l'animation d'un réseau régional : centre de ressources, informations, conseils et savoir-faire professionnels, formation, coordination de manifestations... A ce titre, la Nef des sciences coordonne les phases régionale et départementale de la Fête de la science, édite un magazine des sciences régional mensuel, a élaboré un annuaire des acteurs et des produits régionaux de CSTI, a réalisé un guide du tourisme scientifique, technique et industriel avec les Editions du Petit Futé, une brochure consacré aux Pays'Âges industriels dans le Pays de la Région mulhousienne, un guide pratique sur l'astronomie en Alsace...
- › l'animation d'un Service éducatif et culturel chargé notamment d'élaborer des outils pédagogiques avec et pour les musées et sites patrimoniaux du Haut-Rhin.

La Nef des sciences a obtenu un prix de la Fondation Alsace en 2001, pour l'exemplarité de son action et son rayonnement au-delà des frontières de l'Alsace. Membre et acteur d'un réseau national, elle a présidé de 2005 à 2008, l'association nationale « La Réunion des CCSTI » et est depuis septembre 2009 présidente de l'AMCSTI (Association nationale des musées et centres pour le développement de la culture scientifique technique et industrielle).

La Nef des sciences vient de se voir décerner le nouveau label *Science & Culture / Innovation* décerné sur des critères de qualité et après évaluation par le Ministère de la Recherche. Elle est pour l'instant la première et la seule structure d'Alsace à être ainsi distinguée.

La Nef des sciences est soutenue par le Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche / DRRT Alsace, le Conseil régional d'Alsace, les Conseils généraux du Haut-Rhin et du Bas-Rhin, la Direction régionale des affaires culturelles d'Alsace, l'Université de Haute-Alsace et la Ville de Mulhouse

La Nef des sciences

Centre labellisé Science & Culture / Innovation

Faculté des Sciences et Techniques, 4 rue des Frères Lumière, 68093 MULHOUSE CEDEX

Tél. 03 89 33 62 20

Courriel : nef-des-sciences@uha.fr / Site internet : www.nef-des-sciences.uha.fr

Date de création : Mars 1981

Alexander Burkle SAS

Alexander Burkle SAS

parraine le Trophée Electis

Alexander **Burkle**, distributeur de matériel électrique et acteur majeur de la filière électrique est un maillon essentiel de l'information et de la formation dans le domaine de l'électricité et du développement durable. Promouvoir les nouvelles technologies et les démarches innovantes pour assurer l'avenir de la planète ne peut se faire sans la sensibilisation et la mobilisation des jeunes.



En s'associant à la création du **Trophée Electis** au côté du **Musée EDF Electropolis** et de la **Nef des sciences**, Alexander **Burkle** a l'ambition de prendre une part active dans cette dynamique d'avenir. Tout en offrant aux lycéens et aux étudiants la possibilité de développer leurs projets et de faire connaître et reconnaître leur esprit d'initiative et d'inventivité, Alexander **Burkle** leur ouvre également les portes du monde de l'entreprise. Les 1^{ères} **Rencontres Electis** organisées par Alexander **Burkle** au **Musée EDF Electropolis** au mois de juin 2010 seront, en effet, un moment privilégié d'échanges entre les jeunes et les professionnels.

« Alexander **Burkle** est un groupe familial créé en 1900, fort de plus de 600 collaborateurs, réalisant 300 millions d'euros de chiffre d'affaires et leader dans la REGIO. En France, Alexander **Burkle**, c'est 34 millions d'Euros de chiffres d'affaires, 90 collaborateurs, et 8 agences. Notre métier est la distribution de matériel électrique tant pour le **bâtiment** que **l'industrie**, s'appuyant sur une logistique très performante et les compétences reconnues de nos équipes. Notre mission est de sélectionner pour nos clients les meilleurs produits électrotechniques afin de contribuer à la qualité des installations électriques, de les proposer aux meilleurs prix et de livrer avec la plus grande fiabilité les centaines de milliers de commandes que nous confient chaque année nos clients.

La loyauté, l'humain, la performance, la qualité et l'innovation sont nos moteurs : cinq grands objectifs stratégiques érigés au rang de valeurs de l'entreprise, pratiqués par chacun de nos collaborateurs au service de nos clients.

Notre WebShop - www.alexanderburkle.fr - permet de compléter très facilement l'interaction avec l'équipe Alexander **Burkle**, 24h/24h et 7jours/7, en accédant aux **450.000 références en lignes**, et offre des avantages tarifaires et promotionnels réservés à cette agence virtuelle. »

Marc Fuchs, Président Directeur Général

Alexander Burkle

Z.A. « Jeune Bois » 5 rue du Sundgau 68270 WITTENHEIM

Site Internet : www.alexanderburkle.fr

Fiche pratique

Un concours national

Trophée Electis

de l'électricité et du développement durable 2010-2011
réalisé en partenariat entre le **Musée EDF Electropolis**,
et la **Nef des sciences** - centre régional *Science & Culture, Innovation*
avec le parrainage de la société **Alexander Burkle**

Thème

Electricité et développement durable

Où s'inscrire ?

sur le site www.trophee-electis.com à partir du 1^{er} octobre 2010

Date limite d'inscription

20 mars 2011

Date limite de dépôt des projets

29 avril 2011 au Musée EDF Electropolis

Date de remise des prix

Au mois de juin 2011 au Musée EDF Electropolis

Contacts presse

Musée EDF Electropolis

55 rue du Pâturage BP 52463 68057 Mulhouse Cedex

- > **Claudine Valeriani** tél 03 89 32 48 50
claudine.valeriani@electropolis.tm.fr
- > **Catherine Fuchs**, conservatrice tél 03 89 32 48 50
catherine.fuchs@electropolis.tm.fr

La Nef des sciences

Faculté des Sciences et Techniques
4 rue des Frères Lumière, 68093 Mulhouse Cedex

- > **Anne-Gaëlle Le Perchec** tél 03 89 33 62 20
anne-gaëlle.le-perchec@uha.fr

Alexander Burkle

Z.A. « Jeune Bois » 5 rue du Sundgau 68270 Wittenheim

- > **Fanny Hatuel** tél 03 89 50 65 62
fhatuel@alexanderburkle.fr



Imprimé sur papier 100% recyclé

